

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 16 mai 2024

Adresse :

Accueil à partir de 13h30

1. 13h30 – café, networking
2. 14h - Partie statutaire
Rappel des règles figurant dans les statuts de FAIR pour l'Assemblée Générale Ordinaire.

Statuts article 7 :

Les membres du Premier collège ont chacun une voix délibérative alors que les membres du Second collège n'ont chacun qu'une voix consultative (excepté pour les membres visés à l'article 8.7 (i.e. élus au Conseil d'Administration), qui ont chacun une voix délibérative)

- a. Désignation du Président de séance, du Secrétaire et de deux scrutateurs
 - b. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 20 avril 2023
 - c. Rapport moral du Président
 - d. Rapport d'activité 2023
 - e. Compte-rendu d'activité du Comité du label Finansol
 - f. Compte-rendu d'activité du Conseil scientifique
 - g. Compte-rendu d'activité du Comité des fondateurs
 - h. Compte-rendu d'activité du Comité des adhésions
 - i. Compte-rendu d'activité du NAB France
 - j. Présentation du Rapport financier et du Rapport du commissaire aux Comptes, et affectation du résultat
 - k. Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion
 - l. Présentation du plan stratégique de l'association approuvé par le CA du 14/12/2023
 - m. Présentation du plan d'action et approbation du budget 2024
 - n. Réintroduction d'un index dans le barème de cotisations
 - o. Élection du Conseil d'Administration de l'association sous l'égide du Comité de nomination
3. 16h30 – 2 parties :
 - a. Conseil d'Administration
 - b. Animation réseau et networking
 4. 17h15 - Pause
 5. 17h30 – Résultats des élections au sein du CA : Présidence, Bureau & Comité des adhésions
 6. 18h – Partie festive